Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rupture du contrat

Par Lika

Bonjour.J'ai signé mon contrat de CDI le 25 août.J'ai déjà fini ma période d'essai à la durée de 2mois. Mon employeur n'a pas respecté la durée de préavis et il m'a informé aujourd'hui pour la rupture.il devait prévenir 2semaines avant entre 1mois et 3 mois de présence dans l'entreprise. Je voudrais savoir il existe une indemnité compensatoire pour ce cas. Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Par Violet

Bonjour Lika,

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

https://code.travail.gouv.fr/contribution/quelles-sont-les-consequences-du-non-respect-du-preavis-par-le-salarie-ou-lemploy
eur

Cordialement.

Par morobar

Bjr,
Il n'est pas question de préavis, mais de licenciement puisque l'essai est achevé.